CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables aux actions de formation
professionnelle de Kabubu - L'amitié par le sport

1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'association Kabubu – L'amitié par le sport, association loi 1901, siégeant au 99 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011, Paris, SIRET n. 844 223 172 00025, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756022975 auprès du préfet de la Région d'Ile-de-France (ci-après Kabubu).

Kabubu est un organisme de formation à but non lucratif qui œuvre pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes primo-arrivantes, notamment par la formation dans les métiers du sport et de l'animation.

Toutes nos actions de formation s'inscrivent dans cet objectif social.

Toute commande ou inscription à une session de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du stagiaire ou du bénéficiaire des présentes Conditions Générales de Vente.

Les Conditions Générales de Vente prévalent sur tout autre document et notamment sur toutes Conditions Générales d'Achat.

2. Nature des prestations

Kabubu propose des actions de formation professionnelle s'adressant prioritairement aux personnes primo-arrivantes et éloignées de l'emploi.

Les formations proposées visent à développer des compétences transférables dans le monde du travail et à favoriser l'inclusion professionnelle.

Kabubu peut également proposer des formations à des professionnel.le.s et organismes commanditaires qui accompagnent également nos publics cibles.

3. Inscriptions et documents contractuels

Les inscriptions aux formations sont acceptées dans la limite des places disponibles définies par Kabubu ou l'organisme commanditaire.

La confirmation de l'inscription est envoyée à la/au stagiaire ou bénéficiaire après un entretien et sous réserve de vérification des prérequis éventuels d'admission applicables ou de validation de l'organisme commanditaire.

Pour chaque action de formation, Kabubu fait parvenir, selon les cas, aux stagiaires, bénéficiaires ou organismes commanditaires :

- Un devis à retourner daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord »
- Une convention de formation professionnelle qui doit être retournée datée, signée et tamponné
- Une attestation de présence peut être adressée au/à la stagiaire ou bénéficiaire à sa demande
- Une convocation (à présenter sur le lieu de formation) comportant l'adresse exacte du lieu de formation, les informations d'accès, les horaires et les informations sur l'accessibilité des espaces.

4. Modalités financières

Pour les stagiaires :

- Le coût de la formation pour les stagiaires est pris en charge par différents organismes financeurs, tels que la Ville de Paris, la Préfecture d'Ile de France ou Paris, les OPCO ou d'autres financements privés (entreprises et fondations).

Pour les professionnels et les organisme commanditaires :

- En cas d'une commande par des professionnels ou organismes commanditaires, le prix est indiqué dans le devis transmis en amont de l'action de formation, il est également mentionné sur le programme de formation.
- Les tarifs sont indiqués hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC).
- Par ailleurs, Kabubu n'est pas assujetti à la TVA conformément aux dispositions de l'article 261 du Code général des impôts.

Le paiement s'effectue selon les conditions mentionnées dans la convention ou la convention de formation.
Sauf disposition contraire, les factures sont payables à 30 jours fin de mois à compter de la date de facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles de plein droit, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

5. Conditions d'annulation et de rétractation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse formation@kabubu.fr.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par les stagiaires, bénéficiaires ou organismes commanditaires au nom de leurs bénéficiaires à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation (à l'adresse formation@kabubu.fr.).

6. Force majeure

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'association Kabubu - L'amitié par sport ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses stagiaires. Ces derniers seront informés par mail.

7. Annulation ou report par Kabubu

Kabubu se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation.

Dans ce cas, les sommes déjà versées seront remboursées intégralement ou un report sera proposé.

8. Propriété intellectuelle

De convention expresse, les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'association.

Le stagiaire ou le bénéficiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

9. Éthique, développement durable et conformité réglementaire

Par la présente, les Parties s'engagent à respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables en matière de transparence et d'éthique, de lutte contre la corruption (y compris la Loi n°2016-1691 ("loi Sapin 2")) ainsi que de protection de l'environnement et de développement durable. Il veille également au respect des droits humains fondamentaux, notamment en matière de non-discrimination, de conditions de travail décentes et de protection des libertés individuelles.

Les Parties s'engagent à adopter des pratiques responsables, incluant la réduction de son impact environnemental et la promotion d'une économie sociale et solidaire. Le non-respect de ces obligations pourra entraîner la résiliation immédiate de la présente convention/présent contrat, sans préjudice des recours possibles. Kabubu met à la disposition de ses collaborateurs et de ses Partenaires/Prestataires un dispositif d'alerte afin de signaler tout comportement non éthique par le biais d'une adresse électronique dédiée : signalement@kabubu.fr.

10. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)

Les parties s'engagent à prévenir et à lutter activement contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), ainsi que toute forme d'exploitation et d'abus sexuels (PEAS).
À défaut de politique interne en la matière, ils s'engagent à se conformer aux principes et directives énoncés dans la Charte de protection et d'égalité de Kabubu disponible sur le site de l'association.
Le non-respect de ces obligations pourra entraîner la résiliation immédiate de la présente convention/présent contrat, sans préjudice des recours possibles.

11. Réclamations

Aucun médiateur n'est désigné.

Il est possible de rédiger une réclamation via ce formulaire ou par mail à l'adresse : formation@kabubu.fr.

Kabubu s'engage à apporter une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

12. Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'association Kabubu et l'organisme commanditaire ou bien entre l'association et le stagiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

À défaut, le tribunal de Paris est compétent.

Signature

